



ASSEMBLEE GENERALE DE COMPIEGNE

SAMEDI 5 MAI 2018

Rapport d'activité

Le rapport d'activité est celui de l'année 2017.

Avant de commencer ce rapport, je souhaite saluer les présidents des associations AMOPA de l'étranger de Chypre, de Grèce et de Finlande.

Je voudrais associer, à ce rapport, Chantal Pelletier, secrétaire générale adjointe, Patrice Henriot notre délégué administratif et culturel. Je suis très attachée à la notion d'équipe et au travail partagé et solidaire. Avec eux et les salariées du siège national, nous avons mis en œuvre les objectifs définis par le conseil d'administration de l'AMOPA. Nous avons essayé d'être au service des sections et associations de l'étranger en répondant à leurs questions : emails, courriers ou appels téléphoniques.

En 2017, notre association compte 16 918 membres, répartis dans 115 sections nationales et ultra-marines et 12 associations de l'étranger conventionnées, à jour de leur contribution financière comptant, 259 adhérents d'association de droit local auxquels s'ajoutent des adhérents individuels du monde entier (142). Ces nombres sont en diminution certaine par rapport à 2016.

Au cours de cette année notre association poursuit son chemin en faveur de la jeunesse :

Les actions à caractère national :

-Le concours Défense et illustration de la langue française

Concours	Expression écrite	poésie	nouvelle	total
france+dom-tom	276	247	143	666
étranger	86	144	53	283

Les copies au nombre de 949 représentent 349 établissements. 71 sections de France et 14 pays ont participé à ce concours. Les copies les plus lointaines proviennent du Québec. Il faut remarquer les participations de l'Algérie et de la Biélorussie et pour la 1ère fois de Madagascar. Nous avons publié le palmarès et le florilège en septembre 2017, un exemplaire de ce recueil a été remis à chaque section et sont à votre disposition. Le nombre de copies et d'établissements participants est légèrement supérieur en 2017 par rapport à 2016 (906). La section du Nord reste la section où le nombre d'élèves (55) est le plus grand, suivie, cette année par la section d'Indre et Loire (34).

-Le concours Nous l'Europe :

Ce concours est parrainé par le Président du Parlement européen. Organisé par la section du Doubs qui a pris le relais de la section du Bas-Rhin et assure désormais la gestion du concours national « Nous l'Europe », en coopération avec la Maison de l'Europe en région Bourgogne-Franche-Comté.

En 2017, établissements français et étrangers ont participé au concours. Il faut noter la participation de la Pologne, l'Italie, la Roumanie et Chypre. Des livres ont été offerts aux lauréats, un voyage Strasbourg avec visites de la ville et du parlement européen, un séjour à Bruxelles, siège de la Commission et rencontre avec une députée européenne de la région Grand-Est.

-Les concours d'Histoire, de Géographie.

Ces deux concours méritent une attention particulière de la part des sections pour leur assurer une meilleure diffusion et ainsi augmenter la participation des jeunes et leur permettre de recevoir ces prix. Il faut féliciter les élèves et étudiants du lycée Descartes de Tours en Indre et Loire qui ont gagné les prix de ces concours.

- Les autres concours et les bourses enseignement supérieur :

Des prix comme le prix Vignot d'Art Graphique ont été offerts à des élèves ou à des étudiants qui ont proposé d'excellents travaux.

La bourse Berthier est attribuée chaque année à un instrumentiste à cordes d'un des conservatoires nationaux ou régionaux. Une vingtaine de bourses ont, par ailleurs été attribuées à des étudiants de L3 ou masters de diverses universités.

D'autres concours sont organisés comme "Imagin'Action" avec l'AFDET. Les sections du Val de Marne et de Seine et Marne, en partenariat avec l'Université de Marne la Vallée, récompense depuis 2 ans un étudiant ou une étudiante de doctorat par un prix de la meilleure thèse en littérature française de l'Université "Paris-Est". Enfin le concours qui récompense un premier roman francophone avec l'AELF (association des écrivains de langue française) montre notre soutien à la francophonie.

Pour certaines de ces actions, la MAE et les sections départementales organisatrices assurent le cofinancement.

Je vous renvoie au site de l'AMOPA ou au recueil où figure le palmarès et vous invite à lire la revue qui rend compte de ces concours.

- Le don du livre :

L'AMOPA a distribué 12 109 livres répartis en 213 colis, soit 4,2 tonnes grâce à la Marine Nationale et à l'association « Marine et Partage » 10 escales ont été desservies par le Bâtiment de Projection et de Commandement "Mistral". Par ailleurs, des contacts personnels et avec le concours des représentations consulaires, des livres ont pu être acheminés au Kazakhstan, en Bulgarie, en Albanie et à Madagascar. Félicitations et remerciements à la section de Paris XIII et à son président Bernard Gomel pour cette belle opération de transmission de la culture écrite francophone. Ces livres, neufs, ont été offerts par les éditeurs parisiens et pris en charge par la section, ils ont été acheminés vers le lycée Jeanne d'Albret de Saint-Germain-en-Laye qui met à notre disposition un local où sont triés et préparés les colis au cours du dernier trimestre de l'année civile. Les colis ont été ensuite transportés à Toulon et embarqués sur le Mistral qui a appareillé en février 2018.

En mai 2018, le Crous de Paris met un nouveau local à notre disposition à Paris.

- Les manifestations à caractère national :

Comme chaque année, des manifestations ont eu lieu dans le grand salon de la Sorbonne sous la présidence de Monsieur le Recteur de Paris-Versailles-Créteil, le 23 mai 2017: distribution des prix du concours Défense et Illustration de la langue française, conférence « parole ou silence des animaux : attentes et quêtes dans la littérature française de Guy

Lavoral ainsi que l'exposé de Jean Pruvost « langue française et langues étrangères : des échanges réussis ». Cet après-midi a été conclu par un moment musical proposé par le violoniste David Moreau (frère d'Edgar Moreau violoncelliste lui aussi récompensé, en son temps, en 2011) lauréats de la bourse Berthier. Le mercredi 15 novembre : Deux conférences l'une sur les apports de la gastronomie moléculaire par Hervé This et l'autre de Jean Pruvost « goût sur goûts » puis pour terminer ce moment de convivialité un concert du chœur de l'AMOPA qui a enthousiasmé le public, les applaudissements en témoignent.

Par ailleurs en 2017, la section de Paris V-VI a organisé avec le Crous de Paris-Ile de France, le salon de la photographie de Paris, doté d'un prix pour un étudiant, d'une université francilienne, "Paris, une ville en évolution" en était le thème. Merci à Denis Lambert directeur du CROUS et à Michel Lechevalier président de la section de Paris-Centre pour cette entreprise.

- Le Chœur de l'AMOPA

Le chœur de l'AMOPA poursuit ses activités en 2017, chef de chœur Anna Smati, professeur de musique de la ville de Paris. Les répétitions ont lieu, chaque semaine pendant l'année scolaire, au lycée Voltaire à Paris. Un partenariat s'est mis en place avec l'atelier des étudiants de musicologie de l'université Paris-Saint-Denis-Vincennes. Le dimanche 26 février 2017, dans l'église St Roch, paroisse des artistes, 700 personnes ont écouté un programme très éclectique de musiques et chœurs du monde sous la direction d'Anna Smati et de son ancien professeur Pierre Brugnon, accompagné par le quatuor Cadences d'une part et un récitant Georges Coste, président de la section de Paris XVIII, d'autre part. Un concert de printemps le samedi 22 avril en Seine St Denis à Saint-Ouen. Merci à tous les choristes et leur fidèle secrétaire Mme Franca Podesta cheville ouvrière du chœur.

-Les activités spécifiques des sections.

En 2017 et pour la première fois, le siège a distribué des aides financières aux sections engagées dans des actions novatrices relevant de l'utilité publique pour un montant de 21000 euros. Parmi elles, on notera celles qui permettent une meilleure appropriation de la langue française, comme le combat contre l'illettrisme, la pratique de la langue écrite (concours d'écriture), la pratique de la langue orale (concours d'éloquence), celles autour du devoir de mémoire ou de l'engagement citoyen sans oublier les actions du "vivre ensemble " et l'aide apportée aux activités permettant une meilleure intégration de toutes les formes de handicap.

Le livre blanc rendait compte des activités des sections en 2016. Chacun a pu mesurer la diversité mais certaines sections semblent endormies, il faut que nous fassions preuve de solidarité envers ces sections et le siège national encourage et souhaite que des liens se construisent entre départements ; des membres du bureau national se sont déplacés dans certaines régions afin de favoriser la constitution de réseaux.

Le siège reçoit et publie chaque mois les activités des sections. Un tiers des sections organisent des cérémonies de remises de décorations, souvent en préfecture ou au siège du conseil départemental. Ces pratiques doivent être encouragées, elles permettent une meilleure lisibilité de notre association et la rencontre avec les récipiendaires qui, à cette occasion, peuvent être sollicités pour une adhésion. Le siège national sait, par ailleurs, que certaines sections n'ont plus accès aux listes des nommés et promus. Les courriers adressés à la CNIL, depuis 2015 sont bien parvenus à ce service, qui nous a simplement communiqué un numéro de dossier.

Les trois quarts des sections ont une vie associative riche, diversifiée et équilibrée, voire bénéficiaire, sur le plan financier : les voyages, les conférences, les visites de lieux culturels ou autres témoignent de la vitalité de notre association. Toutes ont la volonté d'offrir des lieux d'échanges et des moments de convivialité sans oublier les anciens. Félicitations à tous !

Notre association est reconnue d'utilité publique et œuvre au service de la jeunesse. La moitié des sections développe les actions ARUP. Il faut renforcer ces activités, faire preuve de créativité pour servir nos jeunes. Il faut noter des activités spécifiques d'appropriation de la langue écrite, orale, autour du devoir de mémoire, l'engagement citoyen, l'aide aux élèves de l'enseignement technique et professionnel, la mise en valeur des pratiques artistiques (musique et arts plastiques) sans oublier les concours spécifiques proposés localement. Toutes les sections ont vocation à s'engager dans

des actions ARUP. La lecture attentive des calendriers mensuels est source d'espérance afin de donner des idées à aux belles endormies. Il ne faut pas douter de la richesse et de la qualité de notre association, là encore merci à tous les adhérents bénévoles des bureaux, des comités consultatifs, des adhérents des sections qui œuvrent au rayonnement de l'AMOPA.

-La communication et l'information de tous

Impulsée par Chantal Pelletier avec l'accord du président national, la politique de communication de valorisation de notre Association se poursuit.

Créer une unité, véhiculer une image positive et moderne de notre Association et par là même ses valeurs, se faire mieux connaître, être plus lisible à travers nos différents supports de communication, tels sont les objectifs à atteindre.

Chantal Pelletier a mis en place un vrai travail d'équipe tant au niveau national qu'au niveau des sections.

-Mise en place de la nouvelle charte graphique :

La nouvelle charte graphique est maintenant en place et la ligne éditoriale est créée. Notre nouveau logotype est en cours de dépôt à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle).

-La ligne éditoriale :

Au niveau national les différents supports de communication intègrent cette nouvelle charte : le site, la *Revue de l'AMOPA*, les affiches concours qui ont été complètement remaniées ainsi que le palmarès des concours et des bourses (année scolaire 2017/2018), les cartes de vœux, l'enrouleur, le drapeau, la papeterie du siège. Le 20 janvier 2018 à Lyon, lors de la réunion des présidents des sections, il a été remis aux présidents présents une clé USB, il reste quelques clés à distribuer, Ces clés contiennent les fichiers haute définition de cette charte ainsi que le fichier papier à en-tête-section pré-formaté, le fichier enrouleur section, le fichier carte de visite, le fichier des caractéristiques du drapeau de l'AMOPA et des exemples de réalisation à partir de ces fichiers.

À ce jour beaucoup de sections emboîtent le pas de l'unité :

- elles intègrent le nouveau logo sur tous leurs supports de communication,
- elles utilisent le papier à en-tête pré-formaté,
- elles font l'acquisition d'un enrouleur à l'effigie de leur section à partir du fichier fourni,
- certaines se dotent d'un drapeau comportant le logo de notre Association.

-La Revue :

Une enquête intitulée « votre opinion nous intéresse » a été menée par Chantal Pelletier auprès de lecteurs et des présidents des sections soit un panel de 203 personnes. Plus de 50 % ont répondu aux questions posées. Il ressort de cette étude que la *Revue de l'AMOPA*, par sa présentation générale, le choix des sujets, leur variété, le contenu des articles et leur pertinence, est appréciée.

Régis Singer, secrétaire de la section de Paris XVIII, a mené une étude sur le contenu de notre revue. La revue est riche d'articles traitant de sujets divers faisant aussi une place à la présentation d'établissement scolaires ou universitaires, aux compte rendus de lecture ou de manifestations nationales ou départementales, parfois des articles font suite à une conférence donnée dans une section ou tout simplement évoque l'histoire ou la géographie d'un territoire. Le comité de rédaction se réunit au siège, pour chaque numéro, sous la conduite efficace et bienveillante de Patrice Henriot que je remercie ainsi que les collègues chargés de l'ultime relecture dont le travail est parfois long et fastidieux. La maquette est réalisée par une graphiste, Mme Boulon, des éditions Gap (Haute-Savoie), fort patiente qu'il faut aussi remercier. Toutes propositions d'articles sont les bienvenues. À vos plumes !

-Le site :

Le site internet national, outil de communication simple et économique, a intégré, sur sa page d'accueil, le nouveau logo défini par l'actuelle charte graphique. Le site, qui a pour vocation d'être une vitrine de l'AMOPA, reçoit entre 300 et 500

visites par jour (adhérents, adhérents potentiels, étudiants, le monde éducatif, grand public). Sa mise à jour hebdomadaire se fait en collaboration avec le secrétariat national, les responsables des sections, les partenaires de l'AMOPA. Actuellement 75 sections dont 62 de métropole et de l'Outre-Mer et 13 associations AMOPA de l'étranger participent à l'alimentation régulière des rubriques : calendrier des sections, vie des sections, publications et actualités. Les sites départementaux et des associations étrangères se multiplient. Leur accès est facilité par l'ouverture, en page d'accueil, d'une nouvelle rubrique présentant une carte interactive des sites internet et des blogs des sections métropolitaines ainsi qu'une liste de l'ensemble des sites internet des sections et des associations AMOPA. Un simple clic vous permet une « visite actualisée » de l'AMOPA, son action, son histoire, son organisation, ses valeurs. Nos remerciements vont à Anne Mathieu, présidente d'honneur de la section du Nord et à M. Alain de Tinténiac (section de l'Essonne), notre webmaster, qui en assurent la mise à jour.

Les instances nationales

La vie de l'association s'est concrétisée par trois réunions du CA, moments propices aux échanges afin de mieux percevoir les enjeux de notre association. Les membres du conseil d'administration ont bénéficié d'un séminaire de 2 jours au CIEP centre international d'études pédagogiques de Sèvres, apprécié de tous. Moment de convivialité mais aussi temps d'engagement pour chaque administrateur, contribution de chacun à l'indispensable campagne d'adhésion, renforcement des liens interdépartementaux au sein des nouvelles régions. Le bureau se réunit tous les mois. Chacun essaye de rendre compte de son engagement.

Je voudrais remercier les salariés qui, au quotidien, assurent le bon fonctionnement du siège Laura Champommier, Suzelle Couy, Paule Gaulier, Hélène Gourio, Ludivine Ramat, et Anne-Christine Pereira, notre comptable disponible et toujours souriante. Je vous assure de mon engagement sans faille à votre service. Sachons être solidaire, renforcer les liens qui nous unissent, nous faire confiance et valoriser le travail d'équipe pour que le navire AMOPA vogue vers un avenir sans tempête. Que chacun d'entre vous trouve sa place dans une association apaisée et respectueuse de tous et toutes et que la devise de l'AMOPA : « servir et partager » nous permette de construire un monde plus fraternel !

Enfin, je ne voudrais pas terminer ce rapport, sans évoquer celles et ceux qui nous ont quitté et je vous propose d'observer une minute de silence.

Je vous remercie pour votre attention et suis prête à répondre à toutes les questions.

Vive l'AMOPA et rendez-vous à la Grande Motte les 25 et 26 mai 2019 !

Ce rapport d'activité a été adopté, à une abstention près, des présents et représentés.

Compiègne le samedi 5 juin 2018.

La secrétaire générale :

Danielle Thouin